



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 14 JANVIER 2026

Convoqué le 8 janvier 2026, le Conseil d'Administration s'est réuni en session ordinaire le 14 janvier 2026 à 18h30, au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

Membres présents : 10

AZAM Martine, BLANQUET Marguerite, BONFANTI Djamila (pouvoir de LEYMARIE Muriel), COURVEILLE Martine, PLO Pascal, REDO Aline, SELAM Fatima, SOMEN Didier, TOUZANI Rachid, VIDAL Suzette.

Membres excusés : 9

BARTHAS Patricia, BLAVIER Yveline, DURAND Rosette, LEYMARIE Muriel (pouvoir à BONFANTI Djamila), MILESI Marie, ORRIT Didier, ROMIGUIER Valérie, SOURDIN Anne, SZCZEPANIAK Jaques.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	1
Membres présents	10	Voix délibératives	11

Secrétaire de séance :

COURVEILLE Martine

Numéro :

14/01/2026-05

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE L'ACTION « SAS IMPULS » POUR 2026

Depuis 2022, le CIAS porte une action intitulée « Reprendre Confiance en Soi pour Renouer avec l'emploi » destinée aux personnes présentant des freins psychologiques ou sociaux à l'engagement dans un parcours d'insertion.

Les constats partagés par les professionnels de l'insertion et les partenaires institutionnels mettent en lumière les difficultés rencontrées par les bénéficiaires en matière de **mobilité, d'accès aux droits, de santé, de communication et de confiance en soi**. Ces freins conjugués génèrent une perte de repères, un isolement social et des difficultés à investir un parcours vers l'emploi.

Face à ces constats, le CIAS souhaite proposer en 2026 une action plus globale en proposant un parcours de remobilisation structuré et pluridimensionnel, permettant aux bénéficiaires de retrouver confiance, autonomie et d'impulser leur engagement dans un parcours d'insertion socio-professionnelle. Ce parcours sera proposé en amont de l'insertion professionnelle.

L'objectif général du « SAS'IMPULS » est de favoriser la remobilisation des bénéficiaires en levant les freins périphériques à l'insertion et en renforçant leurs capacités d'action.

Ce parcours global de remobilisation permettra de faciliter l'engagement des personnes dans un parcours socio-professionnel.

Plan de financement 2026 de l'action « SAS IMPULS » pour 2026

Le Président présente le plan de financement prévisionnel du dispositif pour 2026

Total des dépenses pour le dispositif SAS'IMPULS	18 700 €
Subvention demandée au titre du PDI	12 500 €
Subvention demandée au titre de la politique de la ville (Région)	3 000 €
Subvention demandée au titre de la politique de la ville (Etat)	3 200 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le plan de financement du dispositif pour l'année 2026,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les financements auprès du Département, de la Région et de l'Etat et à signer tous les documents afférents à la présente action.

Fait et délibéré le 14 janvier 2026,

Le Président,
Didier SOMEN



La secrétaire de séance
Martine COURVEILLE

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture le **20 JAN. 2026**
- de sa publication le **20 JAN. 2026**